

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	<i>N° 2021-700</i>

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à M. Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 novembre 2021	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction d'appui aux territoires	N° 2021-700

Protocole transactionnel - Marchés de transports scolaires n° 2015-0082 R et 2015-0083 R - Décision - Autorisation

Madame Béatrice DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par marchés n°2015-0082R et 2015-0083R, Bordeaux Métropole a confié au groupement solidaire Transhorizon / Transcom représenté par le mandataire SARL TRANSHORIZON lui-même représenté par Monsieur Eric Valade, directeur d'établissement :

- Un accord-cadre à bons de commande pour exécuter les transports scolaires des élèves vers les écoles maternelles et primaire d'Ambarès, de Floirac, de Cenon et de Lormont, les collèges de Floirac et Lormont, les lycées professionnels de Blanquefort et du Vigean.
- Un accord-cadre à bons de commande pour exécuter le transport scolaire des élèves vers une école maternelle et primaire d'Ambarès, des écoles maternelles et primaires d'Artigues, de Bouliac, de Cenon et de saint-Vincent de Paul.

Ces marchés ont été notifiés le 23 juin 2015 pour une période initiale de 1 an, à compter de leur notification, pour un démarrage de la prestation dès la rentrée scolaire 2015. Des reconductions successives de 1 an avec une durée maximale de 5 ans étaient prévues. Ces

er

marchés devaient donc s'achever le 1^{er} juillet 2021.

En raison d'une réflexion en cours sur l'organisation des transports scolaires par Bordeaux Métropole, un avenant de prolongation a été signé en 2020 portant la fin d'exécution au 15 juillet 2022 des contrats relatifs aux transports scolaires en cours.

L'exécution de ce marché se déroule par l'établissement de bons de commandes sur la base de fiches techniques précisant les circuits à réaliser.

Initialement ce marché reposait sur une base de 5 jours de transports scolaires par semaine permettant aux titulaires de prévoir des enchaînements de circuits pour un même véhicule. Ainsi un circuit pour des collégiens de 7 h à 8 h pouvait être suivi d'un circuit pour des primaires de 8 h 15 à 8 h 45.

La réforme des rythmes scolaires de 2018, portant le temps scolaire à 4 jours par semaine, a entraîné des modifications de fonctionnement. Les établissements scolaires ont revu les horaires d'entrée et de sortie des écoles compromettant ainsi les enchaînements des circuits scolaires établis.

Ces modifications ont été prises en compte par Bordeaux Métropole pour la plupart des titulaires des marchés de transports scolaires par le biais d'avenants à l'exception, pour la période 2018-2021 des circuits récapitulés dans le protocole.

Aussi le groupement solidaire TRANSHORIZON s'est rapproché de Bordeaux Métropole par lettres de réclamations reçues en mai et juin 2021 afin que soient pris en compte, depuis la rentrée 2018, les éléments suivants :

- Le coefficient d'utilisation du car avec la réforme des rythmes scolaires : de 50 % à l'offre initiale à 100 %
- Le manquement financier annuel de la mise à disposition du véhicule
- Le manquement financier annuel relatif aux marges et structures (33 jours manquant par rapport au nombre de jours de fonctionnement initiaux passant de 177 jours à 144 jours)
- Le manquement financier annuel concernant la non mise à disposition du véhicule le mercredi (33 jours)

Ces réclamations ont fait l'objet de plusieurs rencontres entre le groupement solidaire TRANSHORIZON / TRANSCOM et Bordeaux Métropole et cette transaction intervient sur la base de négociations et après compromis réciproques des parties.

Bordeaux Métropole et le groupement solidaire TRANSHORIZON / TRANSCOM ont donc décidé de mettre un terme au différend exposé précédemment, dans l'esprit des circulaires du 7 septembre 2009 relatives au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de la commande publique et du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits.

Le présent protocole transactionnel porte sur la période du 1er septembre 2018 au 2 juillet 2021.

Pour la période 2021/2022, un avenant est en cours de notification pour un montant de :

- 92 897.29 €uros pour le lot 3
- 39 602.46 €uros pour le lot 4.

Les parties ont convenu que le groupement sera rémunéré à hauteur de :

- **253 356.21 € HT, soit 304 027.45 € TTC** pour le lot 3 marché n° 2015-0082R.
- **87 759.99 € HT, soit 105 311.99 € TTC** pour le lot 3 marché n° 2015-0083R

Les termes et conditions de ces 2 accords sont fixés par le protocole.

En contrepartie de la signature du protocole et du versement des montants précités, le groupement solidaire TRANSHORIZON / TRANSCOM, titulaire des marchés n°**2015-0082R** et n°**2015-0083R**, renonce au versement de toutes autres indemnités hors intérêts moratoires pouvant résulter des faits visés dans le présent protocole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code civil, et notamment ses articles 2044 à 2056,

VU le marché n°2015-0082R pour l'exécution du transport scolaire des élèves vers les écoles maternelles et primaire d'Ambarès, de Floirac, de Cenon et de Lormont, les collèges de Floirac et Lormont, les lycées professionnels de Blanquefort et du Vigan.

VU le marché n°2015-0083R pour l'exécution du transport scolaire des élèves vers une école maternelle et primaire d'Ambarès, des écoles maternelles et primaires d'Artigues, de Bouliac, de Cenon et de saint-Vincent de Paul.

Vu les bons de commande émis pour ce service ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la production d'un mémoire en réclamation par le titulaire du marché,

CONSIDERANT les échanges entre les parties,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les termes du projet de protocole transactionnel avec le groupement TRANSHORIZON / TRANSCOM

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : dans le cadre de cette délibération, Bordeaux Métropole émettra un mandat sur le budget principal de Bordeaux Métropole de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 65888, fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	la Vice-présidente,
	Madame Béatrice DE FRANÇOIS